

terminale, au contraire, est noire et en pinceau, comme le montre notre figure 3. Sur le Cheval domestique, malgré l'allongement des poils de la partie basale, il est facile de s'assurer que la queue est restée distique.

Dans son livre (*The Origin and influence of the thoroughbred Horse*, 1905), M. Ridgeway a publié plusieurs figures⁽¹⁾ de Chevaux du Nord (Islande et Scandinavie) qui se rapprochent beaucoup par leurs formes du Cheval de Prjewalski, — à part l'allongement des poils de la crinière et de la queue, qui est un résultat de la domesticité. La figure 11 (page 17) notamment nous montre un poney de vieille race celtique du Nord de l'Islande, qui présente de la façon la plus manifeste les deux régions caudales que nous venons d'indiquer, et qui sont, comme chez le Cheval sauvage, *distinctes même par la couleur*. Cette disposition rappelle très nettement la forme de la queue sur les figures de Chevaux de la Grotte de la Madeleine, reproduites par Piette dans le travail précédemment cité. Peut-être ces chevaux quaternaires étaient-ils déjà à demi domestiqués, comme les poneys d'Islande à l'époque actuelle.

CATALOGUE DES MAMMIFÈRES

ENVOYÉS EN 1906 DU TONKIN ET DE L'ANNAM PAR M. BOUTAN,

PAR M. A. MENEGAUX.

L'activité des membres de la Mission scientifique permanente ne se ralentit pas. Le Laboratoire a reçu cette année divers spécimens de Mammifères et d'Oiseaux dont je viens d'achever l'étude et qui sont intéressants autant pour les problèmes de géographie zoologique et de classification qu'ils soulèvent que pour les compléments qu'ils apportent aux collections du Muséum.

Maintenant que l'élan est donné, la mission est certaine de trouver d'excellents collaborateurs qui deviendront toujours de plus en plus nombreux, dans les médecins et les administrateurs coloniaux, toujours désireux et heureux de contribuer à l'étude et à l'inventaire méthodiques des ressources et des richesses de notre colonie d'Extrême-Orient. Il est juste d'ajouter que les Annamites sont pour ces recherches de précieux auxiliaires.

Chiroptères.

1. *Hipposiderus bicolor fulva* Gray.

RHINOLOPHUS BICOLOR Temminck, *Monogr. Mamm.* (1835-1841), II, p. 18.

PHYLLORHINA BICOLOR Peters, *M. B. Akad. Berl.* (1871), p. 323.

(1) Voyez notamment p. 17, 20 et 120.

HIPPORIDEROS FULVUS Gray, *Mag. Zool. u. Bot.* (1838), II, p. 492.

Un spécimen récolté à Trilé (Tonkin) dans une grotte calcaire.

Cette sous-espèce est la forme continentale à grandes oreilles de *P. bicolor*. Elle est signalée dans l'Inde, à Ceylan, dans la Birmanie et en Chine. Elle existe donc aussi sûrement au Tonkin.

2. *Hipposiderus larvatus* Horsf.

RHINOLOPHUS LARVATUS Horsfield, *Research. Java* (1824).

PHYLORHINA LARVATA Horsf., *Dobson Cat. Chir.* (1878), p. 145.

HIPPOSIDERUS LARVATUS Horsf., *Blanford Mamm. India* (1888-1891), p. 288.

Neufs spécimens mâles et femelles.

Cette chauve-souris se rencontre dans le Bengal oriental, dans l'Annam, la Birmanie, le Ténasserim, ainsi qu'à Java et aux Philippines. Il est donc intéressant de la rencontrer aussi au Tonkin.

3. *Kerivoula picta* Pall.

VESPERTILIO PICTA Pallas, *Spicil. zool.*, fasc. III, p. 7.

KERIVOULA PICTA Dobson, *Cat. Chiropt.*, p. 332 (1878).

Un spécimen récolté à Nha-Trang (côtes de l'Annam), dans une pagode, en mars 1905, par le Dr Vassal.

J'ai déjà signalé sa capture à Laokay, au Tonkin, dans une précédente note (*Bull. Mus.* n° 2, 1905). On peut donc affirmer qu'elle existe dans toute la péninsule indo-chinoise.

4. *Myotis chinensis* Tomes.

VERPERTILIO CHINENSIS Tomes, *P. Z. S.* (1857), p. 52; Dobson, *Cat. Chir.* (1878), p. 311.

Un échantillon, sans lieu précis d'origine.

Cette espèce, qui n'a été signalée qu'en Chine, se trouve donc aussi au Tonkin et probablement dans toute la presqu'île indo-chinoise.

Insectivores.

5. *Tupaia ferruginea* Belangeri Wagner.

T. FERRUGINEA Raffles, *Linn. Trans.*, XIII, p. 256 (1822).

CLADOBATES BELANGERI Wagner, *Schreb. Säugeth. Suppl.*, II, p. 42 (1841).

Un mâle, de grande taille, avec la queue très fournie.

Le Tupaïe de Belanger a été trouvé dans le Népaül, dans le Yunnan, la Birmanie, le Siam et la Cochinchine. Son aire d'habitat s'étend donc plus à l'Est, puisqu'il comprend l'Annam et le Tonkin.

Rongeurs.

6. **Funambulus berdmorei** Blyth.

SCIURUS BERDMOREI Blyth, *J. A. S. B.* (1849), t. XVIII, p. 603.

FUNAMBULUS BERDMOREI (Blyth), Thomas, *P. Z. S.* (1900), p. 56; Bonhate, *P. Z. S.* (1900), p. 194; Flower, *P. Z. S.* (1900), p. 359, (Siam).

Quatre mâles dans l'alcool.

Signalé aux îles Mergui, au Ténasserim, au Yunnan, au Cambodge et au Siam, cet écureuil se rencontre donc plus à l'Est et par conséquent dans toute la presqu'île indo-chinoise.

7. **Sciurus Mac Clellandi Rodolphii** A. M.-Edw.

S. MAC CLELLANDII Horsfield, *P. Z. S.* (1839), p. 152.

S. RODOLPHII A. Milne-Edwards, *Rev. zool.* (1867), p. 227; Bonhote, *Ann. Mag.* (1900), V, p. 50.

Deux spécimens dans l'alcool, du Tonkin, dont une femelle.

Cette forme, qui diffère de *Macclellandi typique*, n'a été signalée qu'en Cochinchine. Les deux échantillons du Tonkin ont non seulement les raies subdorsales teintées de rouge saumon, mais tout le corps, même la face inférieure et les membres, excepté la queue. Par la disposition des bandes, cette forme se rattache à la forme *S. m. barbei* Blyth du Ténasserim et de la Birmanie supérieure.

Je rapporte à cette forme deux jeunes mâles dont les dimensions étaient : tête, 33 millimètres; corps, 53; queue, 55; pieds postérieurs, 25. Talons poilus.

Ces deux jeunes, d'un roux assez caractérisé, portent au milieu du dos une ligne noire étroite nette, qui part des épaules et s'arrête avant la racine de la queue; elle est limitée par deux bandes très rousses bordées de noir qui occupent toute la largeur du dos; de chaque côté, on trouve ensuite une ligne étroite d'un blanc jaunâtre, une ligne noire, puis une bande blanche moins distincte à bordure inférieure noirâtre. Il y a donc de chaque côté, six bandes alternativement claires et foncées.

Toutes les parties inférieures sont blanches; seuls les côtés du menton et de la gorge sont teintés de jaune.

Les pavillons sont roux en dedans; le front et le bas des yeux sont blancs. Les pieds antérieurs sont gris, les postérieurs roux. La queue est rousse et à poils courts, noirs à la base, avec un pinceau terminal qui se dessine déjà, et la plupart des poils y ont la pointe et la base noires.

Les poils de la tête, du front, du ventre, de l'occiput et de la nuque portent vers le milieu un large anneau jaunâtre, tandis que la pointe et la base sont noires.

Puisque ces deux jeunes spécimens rentrent dans le groupe des Écureuils à bande médio-dorsale noire, il est naturel de les regarder comme des jeunes de *S. Maccllellandi Rodolphi*, d'autant plus que, chez cette forme, les deux bandes subdorsales sont assez fréquemment teintées de rosé.

8. *Sciurus erythræus erythrogaster* Blyth.

SCIURUS ERYTHRÆUS Pallas *Glîres* (1778), p. 377; Gray, *List. Mamm. B. M.* (1843), p. 142; Anderson, *Yunnan* (1878), p. 236.

SCIURUS ERYTHROGASTER Blyth, *J. As. Soc. Beng.* (1842), XI, p. 970, et (1856), XXIV, p. 473; Bonhote, *Ann. Mag.* (1901), p. 162.

1 mâle, tué à Donghai (côtes d'Annam), en août 1905.

Cet Écureuil, répandu dans l'Inde, le Thibet et la presqu'île indo-chinoise, a été décrit plusieurs fois sous des noms différents, étant données les variations de pelage qu'il présente pendant l'été et l'hiver.

Le spécimen reçu au laboratoire se distingue par sa couleur d'un gris de fer brillant sur le dos, finement tiquetée et lavée de jaunâtre; par ses oreilles jaune roussâtre avec une petite tache blanche en arrière du pavillon; par ses pattes très noires, portant seulement quelques tiquetures jaunâtres, mais qui se retrouvent jusque sur les phalanges; par sa queue d'abord tiquetée, puis annelée de jaunâtre, qui se termine par une touffe noire par suite de la disparition des derniers anneaux jaunâtres.

Le ventre et la face interne de ses membres sont d'une couleur marron tirant sur le roux, et cette couleur se prolonge depuis la base de la queue jusqu'à l'origine du menton, où elle forme une bande très rétrécie. Malgré ce caractère, on ne peut pas le confondre avec *S. castaneiventris* Gray, dont les poils de la queue ont une pointe fauve plus visible sur les bords.

En le comparant aux échantillons étiquetés *Sc. erythrogaster* des galeries du Muséum, on voit quelques différences de détail.

L'un, provenant de la Chine, lui est identique, à ceci près que le gris est moins brillant, que les pattes sont moins noires et que la couleur de l'abdomen s'arrête entre les deux membres antérieurs et ne se prolonge que par une légère teinte brunâtre jusque sous le menton.

Trois autres provenant des frontières du Thibet et de la Chine, dont le pelage est plus duveteux, présentent même la disparition complète de la couleur rousse sous le menton et la gorge et l'absence de touffe noire au bout de la queue. Sont-ce des espèces différentes ou des formes locales?

En l'absence de séries complètes, il paraît donc difficile de fixer dès maintenant les limites de variation des diverses espèces de ce groupe d'Écureuils suivant la saison et l'habitat. [V. Bonhote, *Ann. Mag., Nat. Hist.* (1901), VII, p. 162.]

Carnivores.

9. Helictis moschata Gray.

H. MOSCHATA Gray, *P. Z. S.* (1831), p. 94 (Chine); *id.* (1865), p. 153 (Chine et Pégou); Anderson, *Zool. Yunnan* (1880), p. 193 (Teng-hye-chow, Yunnan).

Une peau avec crâne. Don de M. Jacquet, directeur du Jardin botanique d'Hanoi. L'animal a été forcé par les Chiens sur une pelouse du Jardin.

Cette espèce, qu'on reconnaît surtout à son odeur et à sa dentition, est assez rare; elle est répandue dans la Chine méridionale, le Yunnan, la Birmanie supérieure, ainsi que dans l'île Haïnan. Il faut donc y ajouter le Tonkin d'une façon certaine.

10. Viverricula malaccensis pallida Gray.

VIVERRA MALACCENSIS Gmelin, *Syst. Nat.*, I, p. 91 (1788).

VIVERRICULA INDICA et V. RASSE, Hodgson, *A. M. N. H.* (1838), I, p. 152.

VIVERRA PALLIDA Gray et Hardwick, *Ill. Ind. Zool.*, II, pl. VI (1833-34); Swinhoe, *P. Z. S.* (1862), p. 353; Gray, *P. Z. S.* (1864), p. 514.

2 jeunes mâles dans l'alcool, ayant les dimensions suivantes : longueur totale : 28 et 30 centimètres; queue : 12 centim. 5 et 13 centim. 5.

La petite Civette de l'Inde se reconte dans l'Inde, à l'Est du Sindh et du Penjab, à Ceylan, dans l'Annam, la Birmanie, le Yunnan, le sud de la Chine et la péninsule malaise, à Java et dans quelques autres îles de l'Insulinde.

Dans une récente étude, Bonhote [Bonhote, *Species of the Genus Viverricula*, *Ann. Mag. Nat. Hist.* (1900), p. 121] admet 3 espèces de *Viverricula* :

1. *V. malaccensis* Gm., qui habite l'Inde, du Rajpoutana à la péninsule malaise (il nomme *V. m. deserti* la forme vivant dans les parties désertiques du Rajpoutana);

2. *V. rasse* Horsf., découverte à Java, Ceylan, Socotra, Madagascar et aux îles Comores (qu'elle y ait été récemment introduite ou non);

3. *V. pallida* Gray, de la Chine et de Formose.

Il ajoute que les échantillons du Brit. Mus. provenant de l'Inde n'offrent que très peu de différences les uns avec les autres, sauf ceux de la sous-espèce qu'il a nommée *V. malaccensis deserti*. Ceux de *V. rasse* paraissent assez différents entre eux suivant leur provenance; quant à ceux appartenant à la troisième, *V. pallida* Gr., ils se distinguent de *V. rasse* par leur taille plus grande, par les taches du pelage peu distinctes et par leur couleur générale teintée de fauve. Il ajoute qu'ils se séparent assez facilement des deux espèces précédentes par l'absence de bande transverse sur le devant du cou.

En examinant les spécimens des Galeries et qui proviennent des diverses régions signalées, j'ai constaté que la séparation de ces diverses formes paraissait fondée, mais peut-être est-il excessif d'attribuer à ces groupements la valeur d'espèces : ils paraissent être des formes géographiques ou locales d'un même type, à cause des formes de passage. J'ai pu voir, en effet, que les échantillons du Muséum étiquetés *V. indica* Desm. et rapportés de l'Inde par Sonnerat (*type de l'espèce*) et par Eydoux en 1832, de Malabar par Dussumier en 1830, et ceux de *V. malaccensis* rapportés de Malacca par Natham en 1866, de Java par Philibert en décembre 1820, et par Diard en 1821, de Sumatra par Diard en 1821, présentent tous sous la gorge la bande noire transversale caractéristique, ainsi que ceux de *V. Schlegeli* Pollen. L'un de ces derniers, tué en juillet 1866 à Mayotte par Pollen, possède une gorge blanchâtre avec une bande foncée antérieure, nette, et une postérieure assez indistincte. Celui de Daullé (1857), provenant de Madagascar, a encore la gorge rayée; le mâle rapporté par Humboldt de Madagascar, en 1881, a la gorge d'un blanc jaunâtre avec une bande transverse antérieure indistincte et une bande postérieure qui se résout en taches noirâtres. J'ajouterai que, dans cet échantillon, les pieds antérieurs sont d'un blanc pur. L'échantillon venant des grandes Comores, rapporté par le même voyageur en 1885, a, au contraire, la gorge fauve, nettement rayée, comme le spécimen de Revoil, envoyé de Zanzibar. Quant au jeune animal de cette espèce, provenant de Madagascar (1888) et donné par A. Grandidier, qui n'a que 24 centimètres de long pour la tête et le corps, il présente, avec un pelage aussi très duveteux, déjà une gorge nettement rayée et une queue à sept anneaux dont la pointe est identique à celle des animaux du Tonkin que j'ai étudiés. Il faut donc conclure que les raies de la gorge apparaissent très tôt.

Au contraire, les échantillons de *V. malaccensis* rapportés de Canton par Fontanier, en 1861, du Kiangsi oriental par A. David, en 1874, ont tous la gorge fauve, non marquée de bandes transversales foncées. Ils doivent donc être rangés dans l'espèce *V. pallida* Swinh., rétablie par Bonhote.

Pourtant, Gray (*P. Z. S.*, 1864, p. 514) avait déjà vu que les bandes et les taches de *V. pallida* sont très indistinctes, à peine distinguables de la couleur générale du pelage, et, après l'examen de nombreux échantillons provenant de diverses localités, il n'avait attribué à ces différences aucune importance, puisqu'il avait conclu à une seule espèce de *V. malaccensis* Gm. répandue dans toute la région orientale.

Les deux spécimens envoyés par M. Boutan ont le museau allongé et noir jusqu'aux yeux; il devient ensuite finement tiqueté de jaunâtre; les moustaches et les lèvres sont blanches, ainsi que le menton; la gorge est d'un fauve plus clair que les joues, les deux traits noirs nets qui descendent sur les côtés du cou ne traversent pas; les deux lignes noires des côtés de la nuque sont très distinctes, ainsi que les bandes noires sur les

flancs. L'un des spécimens (*a*) a une couleur générale d'un fauve plus vif; le deuxième (*b*) est plus grisâtre, même à la gorge et au ventre. En outre, l'un des spécimens (*a*) n'est pas symétrique au point de vue des dessins du pelage. Le côté gauche, plus fauve, porte latéralement beaucoup moins de taches noires et, de plus, les bandes noires du dos se résolvent en files de taches.

Les bandes dorsales s'arrêtent juste à la racine de la queue où elles sont coupées par un anneau fauve. Le nombre des anneaux noirs à la queue est de sept; les deux premiers sont interrompus à la face inférieure, et le dernier se continue en dessus jusqu'à la pointe, tandis qu'en dessous elle est d'un fauve tirant sur le blanc. A la pointe, les poils foncés prédominent. Cette disposition est exactement la même dans les deux échantillons, à ceci près que, sur le deuxième, il y a, vers la pointe, indication d'un huitième arceau noir.

Ce caractère de l'absence de bande transverse sous la gorge paraît donc être précoce et constant; il semble donc logique de séparer cette forme de celle de l'Inde et des îles pour la rattacher à celle du Tonkin et de la Chine, mais sans attribuer à ce caractère une valeur spécifique, et par conséquent je regarderai les formes sans bande gutturale noire comme une sous-espèce de *V. malaccensis*, sous le nom de *V. m. pallida* Gray. Et cette opinion se trouve corroborée par ce fait que dans nos Galeries se trouve un spécimen récolté au Siam par Bocourt, en 1866, qui, bien qu'ayant la gorge fauve pâle, montre en même temps une bande transversale foncée peu distincte et une indication d'une deuxième antérieure, plus courte, en sorte que ce spécimen formerait ainsi le passage pour l'habitat et pour le pelage entre les faunes de l'Inde et celles de la Chine.

Étant donné l'âge des échantillons que j'ai eus à examiner, je regrette qu'il soit impossible de rechercher si l'examen de la taille et du crâne permettrait d'arriver aux mêmes conclusions que celles auxquelles m'a conduit l'étude des caractères morphologiques.

*DESCRIPTION D'UN BRADYPODIDÉ NOUVEAU (CHOLOEPUS HOFFMANNI
PERUVIANUS subsp. nov.) PROVENANT DU PÉROU,*

PAR M. A. MENEGAUX.

Dans un lot d'animaux provenant de l'Exposition de 1900 et donné au Muséum, j'ai trouvé une peau plate qui m'a paru intéressante et dont j'ai retardé la description, espérant recevoir des matériaux nouveaux complémentaires. Je me décide à publier l'étude que j'en ai faite, et à la signaler à